



Peter Bernasconi, ancien député au Grand Conseil, Worb (BE)



Silvia Casutt-Derungs, députée au Grand Conseil/vice-présidente ACS, Falera (GR)

Quel bilan tirez-vous de votre activité au Comité de l'ACS?

J'ai trouvé extrêmement intéressante et enrichissante l'activité au Comité de l'ACS. L'ACS et l'Union des villes suisses ont une tâche difficile; leurs moyens financiers sont limités. Ceci est aussi la conséquence directe du fait que l'affiliation à ces associations est (malheureusement) facultative. Toutes les communes devraient être membres de l'une des deux associations et accorder ainsi plus d'importance aux intérêts communaux.

L'association, considérée comme un partenaire important, est intégrée dans le processus législatif et dans des travaux de groupe de la Confédération en tant que représentante des intérêts des communes. Le travail est extrêmement intéressant. Les préoccupations de toutes les communes, communes de montagne ou de plaine, sont systématiquement représentées. Je tire un bilan très positif de mes dix ans d'activité au Comité de l'ACS.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué?

Ces dernières années, nous avons réussi à initier des tâches importantes dans des instances tripartites. Je pense en particulier à la Conférence tripartite sur les agglomérations ou à la collaboration dans le cadre de la cyberadministration suisse. En ce qui concerne les affaires de l'aménagement du territoire, nous sommes également parvenus à défendre avec succès les intérêts communaux.

La participation au travail de groupe Projet de territoire Suisse et au travail de groupe visant à la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires a été un travail stimulant, mais aussi une expérience marquante. L'échange de vues entre les présidents de communes de différents cantons et de différentes grandeurs a été enrichissant et fructueux pour le travail dans ma propre commune.

Quels défis les communes suisses auront-elles à relever ces dix prochaines années?

La crise des réfugiés et ses conséquences préoccupent très fortement les communes suisses ces prochaines années et leur poseront de gros problèmes. Le soutien de la Confédération lors de l'accueil initial est certes positif, mais la phase la plus difficile et celle qui prendra le plus de temps sera l'intégration de celles et ceux qui pourront rester chez nous. Il faut pour cela que les communes soient soutenues par la Confédération et les cantons.

Les communes ne doivent pas devenir des organisations d'exécution du canton et de la Confédération. Dans les communes, on se veut proche du citoyen, que ce soit dans la politique ou le travail. Le droit à l'autodétermination des habitantes et des habitants doit rester le plus grand possible. Les revendications face aux communes augmentent, mais les moyens financiers ne sont souvent pas mis à disposition. Un exercice d'équilibre qui ne sera pas facile à maîtriser.

Qu'attendez-vous de l'ACS à l'avenir?

Des associations communales fortes sont très importantes pour toutes les communes. J'attends de l'ACS qu'elle continue à s'engager avec succès pour les intérêts des communes. Pour cela, l'association doit disposer de suffisamment de ressources financières et personnelles. Dans ce sens, je souhaite plein succès à l'ACS avec ses collaborateurs engagés et les membres du comité compétents!

L'ACS doit continuer à défendre les intérêts des communes et répondre à leurs besoins en s'engageant politiquement pour les préoccupations des communes. L'ACS doit devenir un partenaire indispensable de chaque commune grâce à une large offre de rencontres et à la thématisation de différents champs d'action touchant les communes.



Herbert Lustenberger, conseiller communal, Ebikon (LU)

J'ai pu faire valoir les intérêts et les souhaits d'une commune d'agglomération. Par ailleurs, j'ai profité en temps utile d'informations sur des développements et décisions à venir concernant les communes.

La participation au Projet de territoire Suisse a montré les diverses facettes de la Suisse et les points de vue différents des trois échelons étatiques.

Il devient de plus en plus difficile de trouver des cadres adéquats et d'arriver à un certain équilibre entre exigences et ressources de plus en plus limitées.

J'attends de l'ACS qu'elle continue à représenter une attitude claire et décidée en ce qui concerne les affaires importantes pour les communes et les questions les touchant, dans le sens des communes.



Martin Ph Rittiner, président de la commune, Simplon-Village (VS)

Les membres du comité viennent de toute la Suisse; un précieux échange de vues a donc lieu. J'ai constaté que dans notre petite Suisse les intérêts et les problèmes de chaque région, de chaque canton et en particulier de chaque commune sont très différents. J'ai énormément profité de l'échange et du travail dans l'ACS.

Je ne sais pas si «highlight» est le terme juste, mais en tant que président d'un tout petit village de montagne de 320 habitants, j'ai apprécié les rencontres intéressantes avec d'autres présidents de communes, avec des conseillers d'Etat, des conseillers nationaux, le président du Conseil des Etats et même des membres du Conseil fédéral lors des assemblées générales.

Je constate que sans cesse des tâches et des coûts sont transférés aux communes, mais qu'en même temps leurs compétences diminuent. Il devient plus difficile de trouver des citoyennes et citoyens prêts à reprendre une fonction politique au niveau communal. La centralisation augmentera fortement, et par cela même, le service public diminuera dans les régions périphériques, ce qui entraîne la suppression de places de travail importantes.

L'ACS est un partenaire important pour les communes. Elle doit représenter les intérêts de toutes les régions et de toutes les communes – qu'elles soient grandes ou petites; en particulier dans le cadre de nouveaux projets de loi. Pour moi, l'ACS doit aussi avoir une fonction de conseiller et de prestataire de services pour les communes. C'est un lien important entre la Confédération, le canton et les communes.



Beatrice Wessner, ancienne conseillère communale, Bubendorf (BL)

Je garderai un bon souvenir du temps passé à l'ACS. J'ai pu soutenir et faire avancer l'association avec des membres du comité fantastiques. J'ai aussi obtenu une bonne vue d'ensemble sur les communes du point de vue de la Confédération, et beaucoup de nouvelles impulsions. Le réseau s'est élargi considérablement grâce à l'association.

Il n'y a pas de temps fort en particulier, mais pour moi, c'était magnifique de faire partie de la commission pour l'examen professionnel de l'Association FPS ap et de pouvoir apporter mon expérience.

Ce qui est important pour ces prochaines années, c'est de soutenir le système de milice, qui est à mes yeux ce qu'il y a de mieux dans la politique communale. Nous devrions de même encourager de jeunes politiciennes et politiciens pour les inciter à devenir membres de notre association.

L'ACS travaille et collabore bien dans les différentes commissions importantes pour les communes, de façon excellente au niveau fédéral. Là, il faut absolument continuer pour pouvoir rester un bon porte-parole pour les communes et être entendus. Notre directeur représente excellentement notre association, ce serait bien qu'il en reste encore longtemps ainsi. Je souhaite tout de bon à l'ACS pour son avenir.